

Plan d'action détaillé de la Régie de l'énergie du Canada

à la suite de la recommandation du rapport d'audit de suivi sur le transport des marchandises dangereuses de l'automne 2020 du vérificateur général du Canada

Rapport N°	Recommandation du Bureau du vérificateur général	Réponse	Description du résultat final/attendu	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons (description/date)	Organisation responsable/Personne-ressource (Nom, poste, n° de téléphone)	Indicateurs de réalisation <i>(Réservé au Comité)</i>
1	<p>Recommandation</p> <p>La Régie de l'énergie du Canada devrait s'assurer de documenter ses analyses des documents soumis par les sociétés qui servent à déterminer dans quelle mesure les conditions d'approbation du pipeline ont été respectées.</p>	<p>Réponse de la Régie La Régie est d'accord et vérifie si les sociétés pipelières respectent les conditions d'approbation des pipelines à toutes les étapes du cycle de vie de ces derniers. Elle s'engage à documenter de manière rigoureuse son analyse des pièces déposées par les sociétés et sa détermination du respect ou du non-respect des conditions.</p> <p>D'ici mai 2020, la Régie révisera sa procédure et ses contrôles de la qualité existants et prendra des mesures correctives afin d'assurer la documentation uniforme de l'analyse des pièces déposées par les sociétés en application des conditions d'approbation des pipelines.</p>	<p>L'analyse des pièces soumises par les sociétés relativement aux conditions d'approbation des pipelines est constamment documentée.</p>	31 décembre 2020	<p>Améliorer la documentation associée à l'analyse des pièces déposées par les sociétés relativement à une condition d'approbation.</p> <p>(Terminé au printemps 2020)</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer à l'interne les aspects à améliorer sur le plan de la procédure et du contrôle de la qualité. <p>(À terminer d'ici le 31 décembre 2020)</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour et en œuvre les instructions de travail internes, y compris les exigences en matière de documentation pour le système de gestion de la conformité. <p>(En continu)</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'efficacité procédurale et des contrôles de la qualité, puis apporter les améliorations nécessaires au système au besoin. 	<p>Barb van Noord, vice-présidente des activités systémiques, Régie de l'énergie du Canada</p> <p>403-560-1498</p>	